

# En dix ans, le parlement de la mer a boosté les territoires maritimes

## LITTORAL

Lancé en 2013 par Christian Bourquin, l'instance qui regroupe un bureau, une assemblée et un forum, pèse dans le soutien à l'économie bleue et le lobbying pour les acteurs du maritime.

**Yanick Philipponnat**

yphilipponnat@midilibre.com

« Au départ, nous n'avions pas beaucoup de connaissances sur les enjeux de la mer », rembobine Didier Codorniou, premier vice-président de la région, à l'heure de célébrer les dix ans de ce qui était, à sa création, une sorte d'Ofni (objet flottant non identifié) démocratique : le parlement de la mer d'Occitanie qu'il préside.

Aujourd'hui, l'instance a non seulement fait des émules – dans les régions Sud-Paca, les Hauts-de-France et bientôt la Corse –, mais, surtout, elle affiche un bilan d'action concret pour cette économie devenue "bleue". Loin de la coquille vide décrite un temps par ses détracteurs.

Le parlement a, en premier lieu, réorienté le regard vers le territoire maritime et ses atouts de développement, pour cesser, enfin, de tourner le dos à la mer. L'histoire retiendra que Georges Frêche commença par régionaliser le port de Sète, en 2007 : « Il nous disait : "On va développer tout ce qui est mer" », se sou-

vient Marc Chevallier, ex-directeur du port héraultais.

Puis, dans le sillage de l'État et son Grenelle de la mer, boostée par Nathalie Kosciusko-Morizet, alors ministre de l'Écologie, le parc naturel marin du golfe du Lion a été créé et, dans la foulée, le parlement de la mer. Cette émanation régionale, imaginée par Christian Bourquin, successeur de Frêche, a alors pris son bâton de pèlerin pour, de Banyuls à Gruissan, en passant par Sète ou Port-Camargue, rencontrer et fédérer la communauté maritime, issue de la pêche, du tourisme, de l'innovation, de la recherche, du nautisme, etc. Y compris au plan national, pour faire connaître le Languedoc-Roussillon.

### Un fort esprit d'équipage

« C'est du temps long, il faut montrer comment on peut les accompagner mais aussi concrétiser et rendre des comptes », résume Didier Codorniou, au moment de ce bilan décennal. Car les actions n'ont pas manqué. Plus d'une centaine de réalisations concrètes. Que ce soit des études stratégiques (poids de l'économie bleue, schéma ré-



Le bureau réuni vendredi à Peyriac-sur-Mer pour les 10 ans.

YAN PHILIPPONNAT

gional de dragage des ports), les concertations (sur l'éolien flottant off-shore ou les fonds européens sur la pêche), la production de documents (guide des récifs artificiels et des métiers maritimes) ou encore les actions de lobbying, nombreuses, avec 40 propositions adressées au Cimer (Comité interministériel de la mer) et des actions sur la révision de la politique commune de la pêche.

« L'esprit d'équipe du parlement a fait avancer notre profession en souffrance notamment auprès de la commission européenne », salue Bernard Perez, président du comité régional des pêches Occitanie.

Le parlement de la mer a aussi pesé dans les appels à projets, en soutien au Plan Littoral 21 État-Région sur la transformation du littoral et le verdissement

de l'économie bleue. « Le succès s'explique également parce que c'est une machine à inclure, avec un bureau, 26 membres, une assemblée, 212 membres et un forum de 1 573 citoyens », rappelle Jean-Romain Brunet, aux origines de la création du parlement et actuel directeur du port de Port-Camargue.

« Nous sommes passés en dix ans d'une logique de l'entre-soi masculin à la parité », se félicite de son côté Geneviève Tapié, se réjouissant par ailleurs, de l'ouverture de l'institution « aux questions humanitaires », avec notamment SOS Méditerranée, qui sauve des vies en mer. Ce sera d'ailleurs un des chantiers du parlement, en 2024, avec l'organisation des premières assises du droit de la mer, en novembre.